

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:
Puigmal S.A. en liquidation, Pully
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 26.10.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **15.12.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
LGT Société Fiduciaire Suisse, liquidatrice, succursale de Pully,
avenue C.-F. Ramuz 43, Case postale 656, 1001 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que la liquidatrice se réserve le
droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt
1005 Lausanne

(03627780)